

1 salarié sur 3 craint de perdre son emploi

Selon un sondage BVA pour BPI Group, 34 % des salariés français craignent de perdre leur emploi au cours des trois années à venir. En même temps, 17 % des salariés ne prévoient pas de dépenser le solde de leur Compte personnel de formation (CPF).

La crainte de perdre son emploi est surtout présente chez les plus jeunes

Perdre son emploi ? Transformation rapide du monde du travail oblige, 1 salarié sur 3 est conscient que cela peut lui arriver personnellement. Cette appréhension est surtout marquée chez les employés (39 %) et les salariés du privé (38 %). Très forte chez les 15-29 ans (38 %), cette crainte régresse avec l'âge, pour descendre à 31 % chez les plus de 50 ans. À l'inverse, les salariés qui se considèrent davantage à l'abri sont les cadres et les salariés du public (27 et 22 % respectivement).

Afin de tenter de se prémunir contre le risque de perte d'emploi, 83 % des salariés comptent se former en utilisant le solde de leur Compte personnel de formation (CPF). Si 26 % des salariés souhaitent faire une formation pour renforcer leur expertise et 32 % pour s'adapter aux évolutions de leur métier, 33 % souhaitent se former dans le but de changer de métier.

CPF : les ouvriers veulent surtout se reconvertir, les Franciliens s'initier aux nouvelles technologies

À noter que le souhait de se reconvertir est particulièrement prononcé chez les ouvriers (42 %). Celui de renforcer son expertise est, quant à lui, le plus fort chez les 15-29 ans (36 %) et les cadres (36 %). Les personnes les plus intéressées par une formation aux nouvelles technologies sont les Franciliens (20 %) et les salariés d'entreprises comptant plus de 500 salariés (20 %).

Ce sondage BVA pour BPI Group a été réalisé en ligne du 20 au 27 avril 2018 auprès d'un échantillon de 1.005 salariés, représentatif de la population française salariée âgée de 15 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée grâce à la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, secteur d'activité, taille d'entreprise et région d'habitation.